

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 81 (1993)

Heft: 3

Artikel: Genève : abus sexuels

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280260>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève

Abus sexuels

Dès le 16 mars et jusqu'au 4 avril 1993, une exposition sur le thème des abus sexuels exercés sur les fillettes et les jeunes filles sera présentée dans les locaux de l'école Le Bon-Secours, 4, ch. Thury, 1206 Genève.

Cette exposition itinérante a été financée par le Bureau fédéral de l'égalité des droits entre femmes et hommes. Elle est destinée à informer et sensibiliser un large public sur ce sujet grave et délicat qui reste encore tabou dans notre société. L'exposition est centrée sur le problème de l'exploitation sexuelle des filles, mais fait aussi référence aux garçons victimes d'abus.

Genève est la première ville de Suisse romande à l'accueillir grâce aux efforts conjugués du Bureau de l'égalité des droits entre homme et femme, de l'école du Bon-Secours, de Pro Juventute et de Viol-Secours.

L'exposition est présentée sous la forme d'un appartement, car c'est dans ce cadre familial où l'enfant devrait se sentir en sécurité, que s'exerce souvent la violence sexuelle. Les thèmes abordés sont nombreux; ils visent à définir des situations, établir l'ampleur du problème, identifier les auteurs des abus, recueillir le témoignage des victimes. A travers l'analyse des diverses situations, on tente de cerner les raisons sociales et individuelles de la violence et les consé-

quences de celle-ci sur les victimes. Par ailleurs, durant la période de l'exposition, trois soirées seront consacrées à des exposés et débats sur cette thématique.

Pour obtenir davantage de précisions, vous pouvez appeler le Bureau de l'égalité des droits entre homme et femme de Genève, tél. (022) 319 20 65.

Vaud

Formation politique

Le Centre de liaison des associations féminines vaudoises (CLAF), dans le cadre de son programme de formation, organise un cours en cinq volets les jeudis soir 22, 29 avril, 6 et 13 mai ainsi que le samedi 8 mai de 9 h à 17 h sur le thème «Participer à la vie politique, se préparer pour oser». Ce cours est conçu comme un guide pratique destiné à faciliter les premiers pas de celles et ceux qui ont envie d'intervenir pratiquement dans la vie publique de leur commune: «Entrer en politique», «Que fait-on dans un Conseil communal?», «Utiliser la presse pour s'informer et agir», «Prendre la parole en public», «Le Conseil communal en action». Les conférences sont données par des personnalités de premier plan exercées aux rouages de la vie politique et issues de tous les partis politiques. Le CLAF est une association faîtière qui regroupe des associations féminines d'intérêts, d'opinion et de milieux différents. Le CLAF est notam-

ment leur porte-parole auprès des autorités cantonales et de la commission du Bureau cantonal de l'égalité. Un de ses objectifs est également de favoriser la formation personnelle, civique et professionnelle des femmes par l'organisation de cours tels que «Participer à la vie politique».

Les frais d'inscription pour les cinq volets sont de 200 francs.

Pour toute information et inscription:

CLAF, Maison de la Femme, Eglantine 6, 1006 Lausanne.
Tél. (021) 20 04 04 (lundi, mardi, vendredi de 14 h à 17 h).

Bâle-Ville et Berne

Chemin caillouteux

(cs) – En 1993 le Bureau de l'égalité de Bâle-Ville mettra l'accent sur le chômage féminin, la violence envers les femmes et les enfants ainsi que le sexism dans la formation et l'éducation. Les trois femmes égalité de Bâle-Ville ont présenté leur programme début février.

C'est à l'été 1992 seulement que Bâle-Ville s'est doté d'un Bureau de l'égalité, au terme de six longues années de préparatifs. Le nouveau bureau dépend directement du Conseil d'Etat, bien qu'intégré au Département de la justice. Seuls 4% des hauts fonctionnaires de Bâle sont des femmes, alors qu'elles sont 85% dans les plus basses classes de salaire. Le panorama n'est pas plus rieur à

Bâle que dans les autres cantons – dont une douzaine disposent à présent d'un bureau de l'égalité pour faire la chasse à l'injustice sexiste. Il manque souvent, cependant, les moyens du changement.

A Berne, les quelques progrès réalisés depuis 1984 et l'établissement d'un premier catalogue de doléances ne compensent pas les inégalités de droit de la législation cantonale.

On promet de les supprimer aux prochaines révisions. Selon le catalogue 1993 établi par le Bureau bernois de l'égalité entre la femme et l'homme, le statut juridique de la femme s'est amélioré. Mais le plus de justice paraît s'être fait au profit des hommes.

Toute une série de professions se sont ouvertes à eux, ils peuvent ainsi enseigner le tricot et tenir une classe enfantine. Les femmes, elles, ont surtout vu passer l'accès à la retraite de 62 à 65 ans dans l'administration.

Et il leur est plus difficile que pour les hommes d'obtenir une retraite anticipée. Sans sous-estimer la persistance de notions comme «chef de famille» ou «fille-mère», travail et assurances sociales restent le paradis de l'inégalité sexiste chez ces messieurs de Berne.

Quant à la justice bernoise, elle discrimine les femmes célibataires. Seule la femme non mariée est tenue de déclarer sa grossesse dans le cadre d'une procédure civile.

La maxime «diviser pour régner» a encore de beaux jours devant elle.

Agenda

Hommage à une poétesse

Audre Lorde est décédée le 17 novembre 1992. Elle avait 58 ans. Pour lui rendre hommage une soirée souvenir lui est consacrée le **samedi 20 mars 1993 à 20 h** au Centre de loisirs des Asters, 45, rue Schaub à Genève. Au programme, free jazz et poésie. L'entrée est libre.

Architectes et pionnières

Le **vendredi 12 mars 1993, à 17 h**, Evelyne Lang, architecte, soutiendra sa thèse intitulée *Les premières femmes architectes de Suisse*. Un vin d'honneur suivra la présentation publique qui se déroulera à l'EPFL, département architecture, av. de l'Eglise-Anglaise 12, à Lausanne.

Expositions

Du **8 au 27 mars**, Galerie OM, 78, rue de Lausanne à Fribourg. Quatorze femmes, sculptrices, céramistes et peintres, ex-

poseront leurs œuvres. Dans le cadre de l'exposition: le **21 mars à 17 h**, concert commenté de l'œuvre de Clara Wieck-Schumann par la pianiste Teresa Laredo. Stage d'improvisation au piano, le **14 mars, de 17 h à 21 h 30**. Rens. (037) 45 24 33.

Lycéum-Club vaudois

Maison des Charmettes, rue des Charmettes 4, 1003 Lausanne
Vendredi 12 mars, à 17 h: causerie de Mme Brigitte de Werra, lycéenne: *Les consultations conjugales: pour qui? pour quoi?* Entrée non-membre: Fr. 5.–.

Vendredi 19 mars, à 17 h: causerie de M. René Spalinger, musicien: *Le menuet, de Couperin à Ravel*. Entrée non-membre: Fr. 5.–.

Vendredi 26 mars, à 17 h: causerie de Mme Pascale de Mulin: *Mme de Staël*. Entrée non-membre: Fr. 5.–.

Vendredi 2 avril, à 17 h: causerie de Mme Mireille Lasserre, lycéenne: *Trois salons littéraires au XVIII^e siècle*. Entrée non-membre: Fr. 5.–.